

Histoire
Thème 1 : L'Europe face aux révolutions
Chapitre 2 : L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848)

L'essentiel à retenir

- Alors que le congrès de Vienne semble ouvrir une période de paix dans une Europe aux frontières redessinées par un ensemble de diplomates européens, les aspirations nationales et libérales subsistent néanmoins.
- Durant la première moitié du XIX^e siècle, les contestations s'organisent et les soulèvements sont nombreux. Ils sont durement réprimés mais aboutissent parfois à des changements politiques significatifs, comme en France par exemple.
- Les tensions sociales et politiques témoignent des aspirations démocratiques des peuples européens mais aussi des ambiguïtés sur la place à leur donner.

Vocabulaire

- **État-Nation** : concept forgé au XIX^e siècle qui intègre une double notion : identitaire, la Nation en tant que groupe uni par une même origine ; l'autre : juridique, l'État en tant qu'autorité politique gouvernant un territoire donné et à laquelle est soumise ce groupe. Ce concept devient tout au long du XIX^e siècle un idéal, une norme à atteindre.
- **Nation** : ensemble de personnes vivant sur un territoire commun, conscient de son unité (historique, culturelle, etc.) et constituant une entité politique. L'émergence du sentiment national et des premiers États-nations remonte à la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle.
- **Nationalisme** : principe qui exige que l'unité politique et l'unité nationale se recouvrent l'une l'autre.
- **Minorités nationales** : Groupe de personnes formant une nation mais sans état indépendant officiel, et intégré au sein d'un autre état qui reconnaît plus ou moins son identité.
- **Aspirations libérales** : revendications des droits de l'individu et de l'égalité entre les citoyens.
- **Aspirations nationales** : (déjà vu en fin de chapitre 1) volonté d'un groupe d'individus conscients de partager une unité culturelle ou historique de se constituer en État.
- **Congrès** : assemblée d'hommes d'État réunis pour régler des questions à l'échelle internationale.
- **Multilatéralisme** : système politique privilégiant les relations entre plusieurs États.
- **Concert européen** : Système diplomatique mis en place lors du Congrès de Vienne et visant à garantir la stabilité en Europe en préservant l'entente et l'équilibre entre les grandes puissances.

Problématique : Comment l'ordre européen instauré au Congrès de Vienne en 1815 va-t-il être fragilisé par les revendications libérales et nationales ?

I. Le Congrès de Vienne (1815)

1. Contre les idées révolutionnaires

A la chute de Napoléon après la défaite de Waterloo (1815), ses vainqueurs (Autriche, Grande-Bretagne, Russie, Prusse) veulent restaurer l'autorité des dynasties européennes traditionnelles. Princes et diplomates se retrouvent à Vienne autour du ministre autrichien Metternich. La nouvelle diplomatie du Concert européen repose sur 2 préoccupations majeures : instaurer une paix durable et préserver l'équilibre entre les grandes puissances sans tenir compte des aspirations des minorités nationales. Les premières négociations du Congrès de Vienne débutent en novembre 1814. Elles ont pour buts de ramener les conditions d'une paix durable en Europe et de neutraliser l'Empire de Napoléon I^{er}. L'acte final est signé le 9 juin 1815. Elles dessinent une nouvelle carte de l'Europe à leur profit : l'Autriche, la Russie, la Prusse annexent de nombreux territoires sans tenir compte des revendications nationales, tandis que la France est ramenée à ses frontières de 1792, la Savoie et Nice sont rattachées au Piémont-Sardaigne, et la Belgique est intégrée au Royaume des Pays-Bas.

Qui est **Metternich** ? Chef de la diplomatie et chancelier autrichien de 1809 à 1848, Klemens von Metternich entend rétablir l'équilibre européen mis à mal par les guerres napoléoniennes. Il se méfie des idées révolutionnaires et défend une vision absolutiste du pouvoir, affermissant ainsi le rôle des monarchies européennes. Il orchestre l'équilibre européen en réunissant les grandes puissances à

l'occasion de congrès et de conférences : c'est le « système Metternich ». voir livre doc 3 page 63. Soucieux du retour à l'ordre ancien, les grandes puissances restaurent les anciennes dynasties, renversées sous la Révolution et l'Empire. En France, les Bourbons remontent sur le trône (Louis XVIII, frère de Louis XVI).



J. Zutz, *Le Grand Congrès de Vienne pour la restauration de la paix et du droit en Europe*, vers 1815, eau-forte coloriée.

2. La Sainte-Alliance (puis Quadruple-Alliance puis Quintuple-Alliance)

Le dispositif international repose sur la Sainte-Alliance scellée le 26 septembre 1815 entre l'Autriche, la Russie et la Prusse. Il s'agit d'un engagement de solidarité mutuelle permettant de réprimer par la force d'éventuels troubles révolutionnaires. Ils fondent une union sacrée fondée sur le maintien de la tradition monarchique et chrétienne, opposée aux mouvements nationaux. Le Royaume-uni les rejoint le 20 novembre 1815, puis la France en 1818.

Diagramme Les décisions du Congrès de Vienne

L'Europe redessinée par le Congrès de Vienne en 1815 :



La question des nationalités en 1815 :



II. L'échec des monarchies constitutionnelles en France (1815-1848)

Résumé des grandes idées du cours

- Entre 1815 et 1848, trois souverains se succèdent : Louis XVIII et Charles X, puis Louis-Philippe. La monarchie constitutionnelle qui se met en place laissait espérer une conciliation harmonieuse entre le pouvoir monarchique et les deux assemblées. Mais les aspirations démocratiques sont étouffées.
- Les contestations émaillent l'ensemble de la période et révèlent les aspirations démocratiques du peuple français.

Problématique : Pourquoi la Restauration et la Monarchie de Juillet ont-elles échoué ?

Vocabulaire :

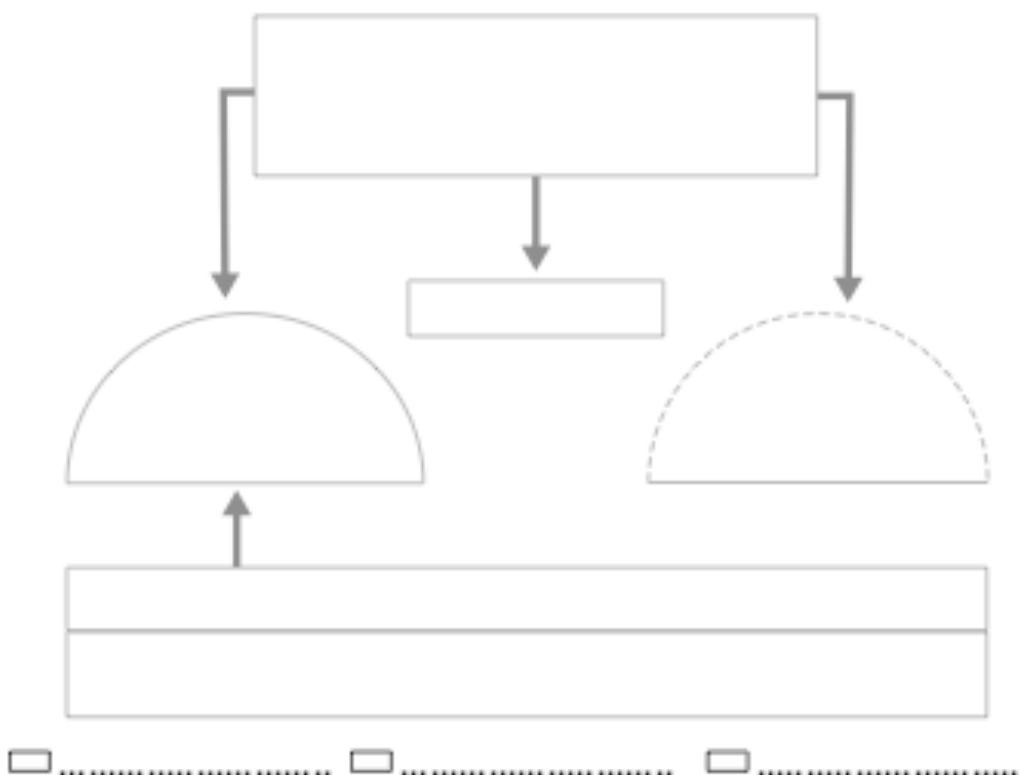
- **Charte** : Ensemble des lois constitutionnelles. Ce nom est emprunté à dessein au vocabulaire de l'Ancien Régime : il rattache ainsi l'élaboration de la Charte à la tradition monarchique.
- **Monarchie constitutionnelle** : régime politique dans lequel les pouvoirs du roi sont limités par une Constitution, qu'il doit respecter et défendre.
- **Ordonnance** : acte par lequel le roi édicte des règles juridiques.
- **Parlementarisme** : système constitutionnel fondé sur l'équilibre des pouvoirs entre l'organe législatif, incarné par les chambres, et l'organe exécutif, incarné par le roi ou le gouvernement.
- **Vote censitaire** : mode de suffrage dans lequel seuls les hommes pouvant payer un impôt direct (le cens) peuvent voter.
- **Ultras** : terme désignant les ultra-royalistes, souhaitant le retour à la monarchie absolue, et refusent la Charte.
- **Libéraux** : Monarchistes partisans de l'application stricte des principes de 1789 mais pas de la démocratie ou de la République.

1. La Restauration (1814-1830)

a. Louis XVIII ou la recherche du compromis (1814-1824)

Louis XVIII est porté sur le trône le 6 avril 1814 par les puissances européennes après la chute de Napoléon (brève parenthèse du retour de Napoléon lors des Cent Jours, Louis XVIII revient le 8 juillet 1815). Le nouveau régime entend concilier la restauration de la monarchie avec les acquis constitutionnels de la période révolutionnaire et impériale. Louis XVIII accepte ainsi le principe d'une Charte constitutionnelle, qui instaure une monarchie constitutionnelle : le roi gouverne avec deux assemblées, la Chambre des Pairs, nommés par le roi, et la Chambre des Députés, élus par les citoyens les plus riches (vote censitaire)

Le système politique de la Charte de 1814



b. Charles X ou la raideur absolutiste (1824-1830)

Charles X, frère de Louis XVIII, arrive au pouvoir en 1824. Il accepte de maintenir la Charte mais veut s'affirmer comme monarque de Droit Divin et se fait sacrer à Reims le 29 mai 1825. Le ministère « ultra » impose un pouvoir très autoritaire. La Chambre est dissoute en 1830, et, par les « ordonnances de Saint-Cloud », Charles X tente de modifier la loi électorale et de supprimer la liberté de la presse pour une durée indéterminée et placent les journaux sous étroite surveillance alors même que la population, et en l'occurrence les journalistes, sont très attachés aux libertés acquises depuis la Révolution de 1789.

2. Les Trois Glorieuses (27-28-29 juillet 1830)

La Liberté guidant les Peuples, Eugène Delacroix, 1830

26 juillet 1830 Publication des quatre ordonnances de Charles X (rédigées le 25 juillet).

27 juillet 44 journalistes signent et publient une protestation officielle contre les ordonnances. Début des émeutes.

28 juillet Insurrection parisienne généralisée ; combats acharnés à l'Hôtel de Ville ; refus de Charles X de retirer les ordonnances.

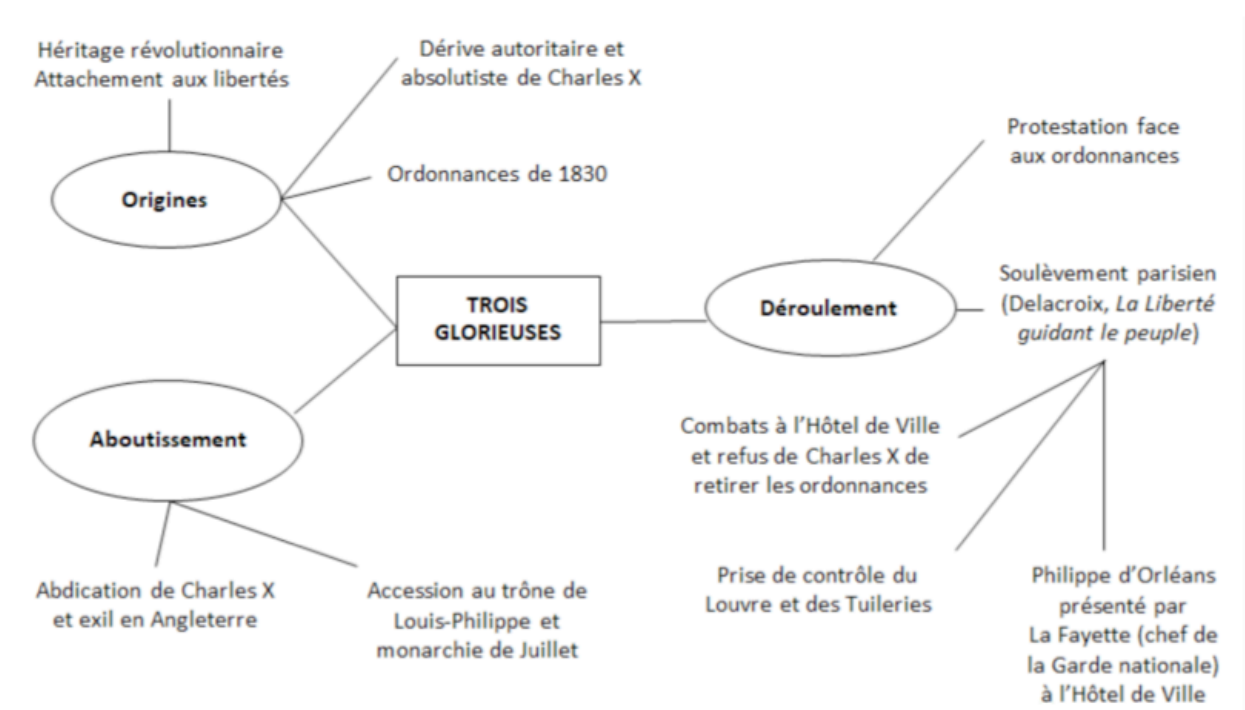
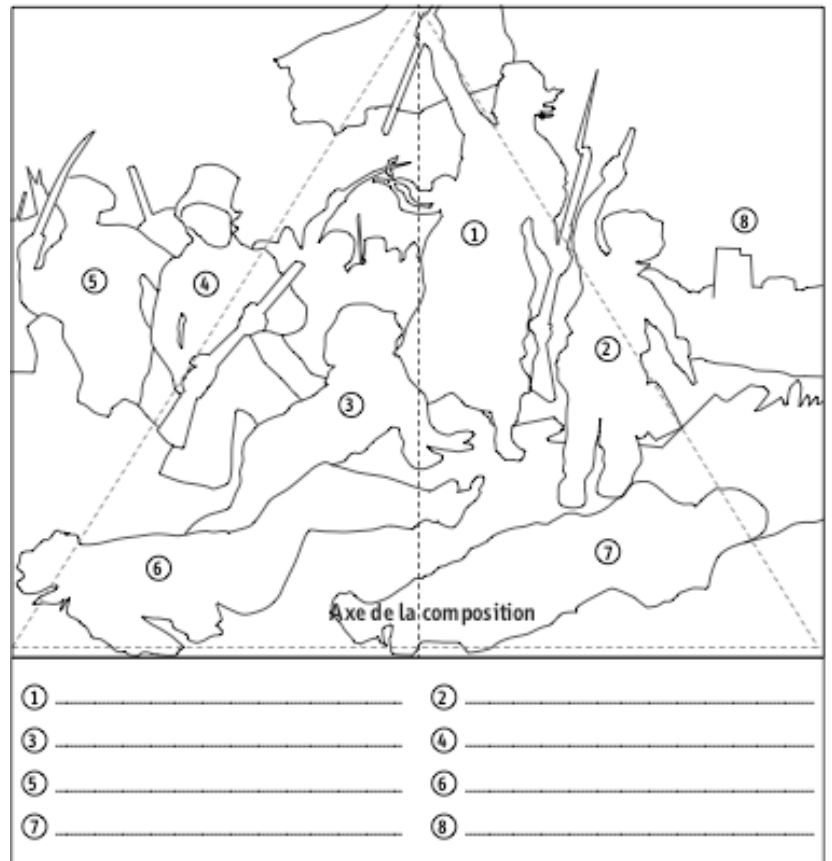
29 juillet Les insurgés, républicains en tête, contrôlent le Louvre et les Tuileries ; La Fayette est nommé chef de la Garde nationale.

31 juillet À l'Hôtel de Ville, La Fayette s'enroule dans un drapeau tricolore avec Philippe d'Orléans, cousin de Charles X et premier prince du sang.

2 août Abdication de Charles X.

9 août Philippe d'Orléans est intronisé et devient Louis-Philippe I^{er}.

16 août Charles X quitte la France pour l'Angleterre.



La politique autoritaire de Charles X pousse les Parisiens à se soulever. Le premier acte de la révolution de juillet est la protestation des journalistes face à ces ordonnances. Dénonçant une atteinte aux libertés et une violation des lois, les journalistes poussent le peuple et les anciens députés à la révolte. Paris se soulève donc et fait appel à une ancienne figure révolutionnaire, La Fayette, qui reprend la tête de la Garde nationale. Ce sont les « Trois Glorieuses » : environ 10 000 insurgés dressent des milliers de barricades. Face aux combats et aux succès des insurgés, Charles X reste intransigeant. Les combats font un millier de victimes et obligent Charles X à abdiquer début août 1830 et part en exil en Angleterre.

3. La Monarchie de Juillet (1830-1848) Louis-Philippe 1er Roi des Français

Récupérée par les députés libéraux (dont le chef est Adolphe Thiers) et républicains, membres de la bourgeoisie, la révolution ne débouche pas sur la proclamation d'un régime républicain mais sur l'avènement d'une nouvelle monarchie : orléaniste. Le 9 août 1830, Philippe d'Orléans, « prince dévoué à la cause de la Révolution », cousin de Charles X, devient Louis-Philippe 1er, « Roi des Français ». La nouvelle monarchie constitutionnelle mise en place, la « Monarchie de Juillet » doit son nom à la révolution des Trois Glorieuses. Le nouveau roi applique rigoureusement la Charte, qui a été révisée et approuvée par les deux chambres, renforçant ainsi le caractère parlementaire du régime. Mais en réalité, le roi seul détient le pouvoir exécutif et promulgue les lois, tout en œuvrant à renforcer le prestige de la monarchie. Le suffrage reste censitaire.

Le régime est contesté par ses opposants politiques : Légiitimistes favorables au retour des Bourbons, Bonapartistes. Des émeutes populaires se multiplient dans un contexte de misère et de mauvaises récoltes. Progressivement, le « Roi-citoyen » cède la place au « Roi-bourgeois » dans la tête des Français, symbole de l'indifférence à la misère sociale de la bourgeoisie conservatrice et industrielle.

Cependant, le pays se modernise, la prospérité économique est certaine (Loi de 1842 sur l'élargissement du réseau ferré, recul du chômage) mais le gouvernement mène aussi une politique conservatrice : afin d'assurer la prépondérance de la bourgeoisie aisée, le Président du Conseil Guizot refuse l'abaissement du cens et s'affirme comme « un ennemi décidé du suffrage universel ».

Face à cette intransigeance et à la crise économique de 1846, l'opposition aspire à des réformes politiques, notamment électorales. Elle remobilise les idéaux révolutionnaires et organise une série de banquets politiques (1847-1848) pour diffuser les idées réformistes, contournant ainsi l'interdiction des réunions politiques. Lorsque le gouvernement interdit un banquet prévu le 14 janvier 1848, des émeutes éclatent en réaction. C'est la révolution de Février 1848, marquant la fin de la Monarchie de Juillet.

III. La vague révolutionnaire de 1830 en Europe et l'essor du mouvement des nationalités

1. La circulation des idées

a. Les mouvements libéraux et mouvements nationaux

Les peuples aspirent à plus de liberté et de droits, en particulier politiques. Ils s'inspirent notamment des Lumières et du fonctionnement politique du Royaume-Uni. *Revoir définitions en début de chapitre.*

L'unité ou l'indépendance des nations divisées ou dominées génèrent de l'agitation et de la répression.

Un peu partout en Europe (Allemagne, Italie, Pologne, France ...), libéraux et patriotes s'organisent pour faire triompher les idées nouvelles. Les moyens d'action sont entravés par la censure et l'interdiction de réunion et d'association : les oppositions s'organisent donc souvent en sociétés secrètes, comme les Carbonari en Italie (courant politique issu de la société secrète des Carbonari, née en Italie pour lutter contre la domination napoléonienne, puis, après 1815, pour revendiquer l'indépendance nationale de l'Italie) ou Jeune Italie, avec Mazzini (républicain italien, partisan de l'unité italienne et indépendantiste, il est la première génération du Risorgimento), ou encore les Burschenschaft en Allemagne (association d'étudiants libéraux).

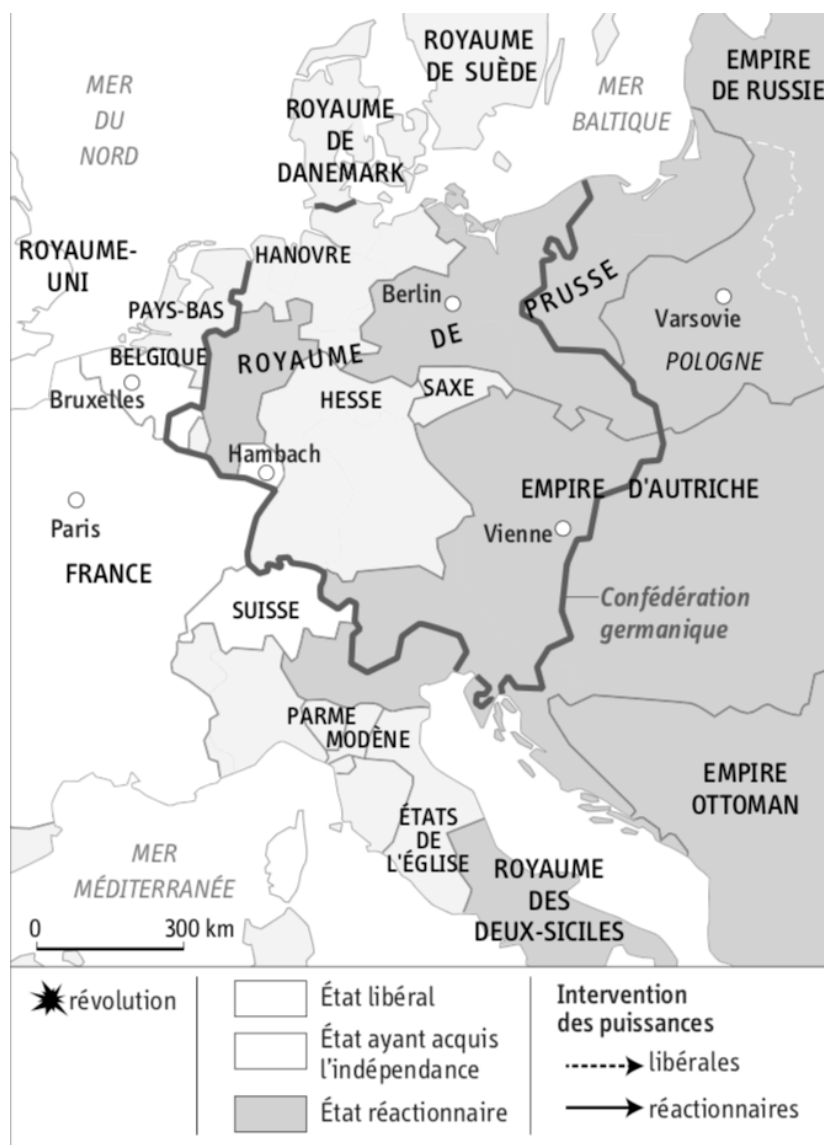
Risorgimento : « Renaissance » ou « Résurrection », nom donné au mouvement national italien du XIXème dont l'objectif est de réaliser l'unité de l'Italie).

b. La vague révolutionnaire en Europe

Par leurs luttes, plusieurs peuples accèdent à l'indépendance et forment de nouveaux États : c'est notamment le cas de la Grèce (1821-1832) ou de la Belgique (1830).

- La lutte menée par les Grecs est une des premières manifestations de la volonté des peuples européens à disposer d'eux-mêmes. Ainsi, ils s'opposent aux autorités ottomanes qui les oppriment dans le domaine religieux et leur refusent les droits politiques. Les deux peuples engagent donc à partir de 1822 une lutte d'une grande violence. Le martyr des Grecs (avril 1822) exalte la jeunesse romantique (Lord Byron, Victor Hugo ...). Le courant philhellène (mouvement d'opinion favorable à la lutte pour l'indépendance des Grecs

dans les années 1820) prend une telle ampleur que les États n'ont guère d'autre choix que celui de l'intervention. L'indépendance grecque est une réalité en 1830. Voir livre double-page 64-65.



Les révolutions de 1830-1832

- D'autres échouent : les insurgés italiens de Parme et Modène, qui veulent former une nouvelle nation et se libérer de la domination autrichienne, sont violemment réprimés en mars 1831. De même pour les insurgés polonais, contraints à l'exil par l'Empire russe qui annexe la Pologne à partir de septembre 1831.

IV. Le Printemps des peuples (1848)

1. Le malaise européen

En janvier 1848, Milan, puis la Sicile s'insurgent. Mais c'est surtout la révolution de février en France, qui va servir de modèle. En mars, presque toute l'Europe s'embrase. Les revendications démocratiques, libérales ou nationales, révèlent un malaise profond au sein des peuples européens. La souveraineté nationale, les libertés face aux gouvernements autoritaires, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes poussent les peuples à revendiquer, selon, leur unité (Allemagne, Italie) ou leur indépendance (minorités sous domination autrichienne). Revoir « *La question des nationalités en 1815* » page 3 du cours.

La crise économique qui touche le continent à partir de 1846 accentue encore les tensions.

De nombreuses nations (Allemands, Tchèques, Hongrois, Italiens ...) entrent en rébellion dans le sillage de la France.

2. La révolution parisienne de février 1848

a. Paris sous tension

Plus d'un million d'habitants vivent alors dans Paris, dans des conditions souvent difficiles : pauvreté,

bâtiments insalubres, épidémies, chômage. Les ouvriers, de plus en plus nombreux, sont exclus de la vie politique à cause du vote censitaire.

b. « Un vent de révolution »

Depuis 1830 se multiplient les mouvements réclamant des réformes démocratiques. Fin janvier 1848, le député Alexis de Tocqueville alerte sur ce « vent de révolution » qui souffle, mais le roi Louis-Philippe refuse de l'écouter. Les revendications sont nombreuses : abolition de l'esclavage, instauration du suffrage universel, ou encore égalité hommes-femmes.

c. Le beau mois de février

Quand le peuple parisien descend dans la rue le 22 février, le roi est d'abord tenté par la répression violente : le 23 au soir, l'armée tire sur la foule, faisant plusieurs dizaines de morts. Refusant finalement de mater la révolte dans le sang, le roi abdique le 24 février. Quelques heures plus tard, les révolutionnaires envahissent l'Assemblée et déclarent la fin de la monarchie. Alphonse de Lamartine proclame la naissance de la II^{ème} République.

3. L'Europe en révolution

La révolte viennoise du 13 mars 1848 est un bouleversement car l'Autriche apparaît comme la garante de l'ordre du Congrès de Vienne.

La Prusse se soulève le 18 mars, puis de l'Italie. Les nations tchèque, polonaise, hongroise et roumaine se soulèvent également.

4. Une action populaire et urbaine

Les révolutions rassemblent des femmes et des hommes issus de milieux sociaux très différents : on y trouve des ouvriers, des bourgeois, des intellectuels, des étudiants, etc. Les soulèvements touchent particulièrement les grandes villes, où les populations dressent des barricades et se battent contre les forces de l'ordre.

5. Des révolutions écrasées dans le sang

Les révolutions aboutissent à quelques changements de régime (France, Danemark), mais sont le plus souvent réprimées. En 1849, l'Autriche, dirigé par l'empereur François-Joseph, soumet Palerme, Florence et Venise et étouffe les insurrections ayant lieu sur son sol. Dans l'espace germanique, les aspirations nationales échouent et l'unité ne se fait pas.

Conclusion : Les révolutions de 1848 ont suscité d'immenses espoirs, mais elles ont été le plus souvent étouffées.

Le printemps des peuples (1848)

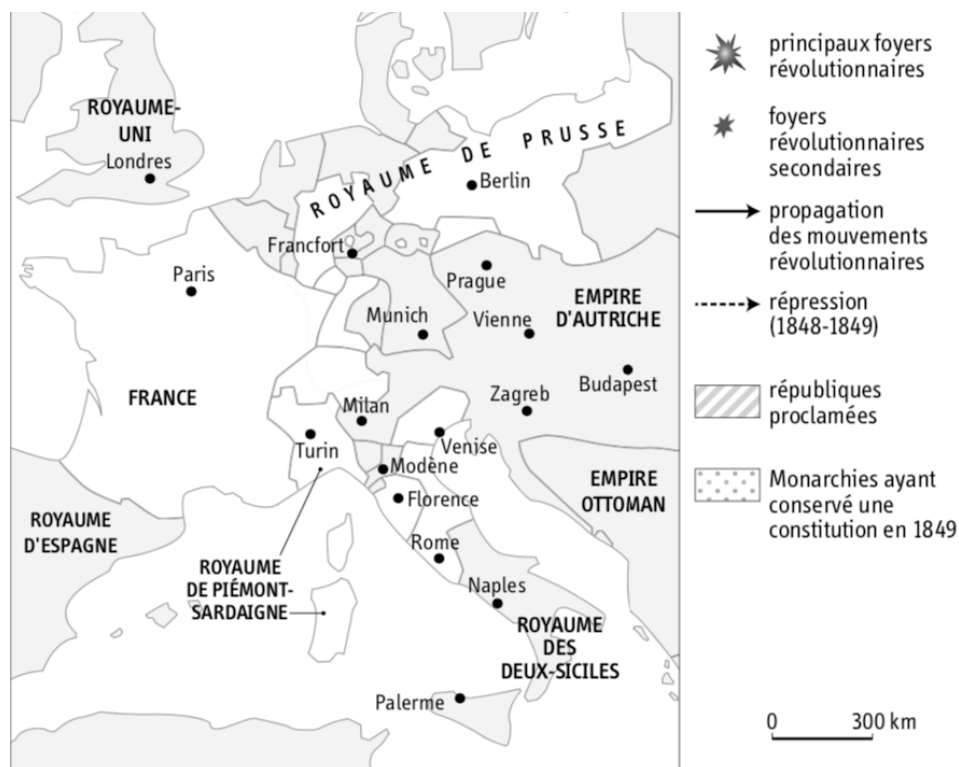


Schéma récapitulatif du Chapitre 2
L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848)

1814



.....



.....

.....

.....



.....



1830

.....



.....



1848

